



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsurrendered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



Gestion des urgences

Historique

Les Premières Nations exposées au risque d'inondation, d'incendie de forêt ou d'autres catastrophes naturelles comptent sur les gouvernements fédéral et provinciaux ou territoriaux en cas de situation d'urgence. Ce type de situation est problématique à bien des égards, car l'approche unilatérale adoptée par les gouvernements a laissé les Premières Nations sans moyens d'intervention et de protection. Sans leur propre programme ou financement, les Premières Nations se retrouvent fortement démunies et doivent gérer des risques supplémentaires, car elles manquent d'équipement et de personnel pour élaborer des plans comprenant des stratégies de prévention ou d'atténuation, de la formation et des procédures d'évacuation en cas d'urgence et/ou de catastrophe naturelle.

L'APN s'efforce en permanence d'obtenir l'amélioration du financement, des programmes, des services et des politiques de gestion des urgences des Premières Nations. Elle aide à l'établissement de relations de travail respectueuses entre les Premières Nations et les gouvernements afin de favoriser la mise en place de services d'urgence équitables et fiables. Les Premières Nations doivent recevoir du soutien en matière de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement.

L'APN s'efforce d'établir et de maintenir des relations de travail respectueuses entre les Premières Nations et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Ces efforts guident la mise en place d'un processus de gestion des urgences axé sur la coopération et la collaboration et permettent de s'assurer que le renforcement des capacités est au centre des préoccupations de tous les partenaires gouvernementaux. À cette fin, l'APN veille à ce que ces partenariats aident les Premières Nations qui le souhaitent et qui en ont les moyens à se positionner efficacement en vue d'un éventuel transfert de responsabilités et d'un financement direct pour la fourniture de services d'urgence à leurs citoyens. Pour l'instant, l'APN veille à ce que le Canada s'acquitte de sa responsabilité de fournir ce type de services et d'honorer les accords de nation à nation et les traités conclus avec les Premières Nations.

Plaidoyer récent de l'APN

Guidée par les résolutions adoptées par les Premières Nations-en-Assemblée, l'APN continue de faire valoir la protection, la reconnaissance et le respect des droits inhérents et issus des traités des Premières Nations dans le cadre de l'examen et de la révision des politiques, des programmes et de la législation de gestion des urgences des Premières Nations. Pour atteindre au mieux cet objectif, l'APN travaille en étroite collaboration avec Services aux Autochtones Canada (SAC), Sécurité publique Canada et d'autres partenaires importants à la mise en œuvre de stratégies de communication et de liaison efficaces entre les dirigeants et techniciens des Premières Nations et les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de la gestion des urgences.

Par exemple, l'APN tient des réunions bimensuelles avec SAC dans le but de communiquer aux dirigeants régionaux des Premières Nations de l'information récente sur les risques et des rapports de situation. L'APN



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsurrendered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



continue aussi de demander des services d'urgence comparables, un financement approprié et adéquat et un soutien pour le renforcement des capacités pour les Premières Nations.

L'APN travaille directement avec SAC au sein de son comité directeur sur la mise en œuvre du plan d'action de la direction du ministère destiné à réagir au Rapport 8, *La gestion des urgences dans les collectivités des Premières Nations*, du Bureau du vérificateur général.

L'APN travaille également avec le Comité des Chefs sur la gestion des urgences pour se préparer à prendre part à des travaux en cours dans le cadre de réunions avec des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux. Une discussion est actuellement en cours sur la préparation aux situations d'urgence, les pompiers forestiers des Premières Nations, l'adaptation aux changements climatiques et les besoins en assurance habitation contre l'inondation.

L'APN s'est également associée à la Croix-Rouge canadienne pour mener à bien un plaidoyer de haut niveau dans le cadre des Sommets nationaux sur l'adaptation aux changements climatiques de l'organisme Un Canada résistant au climat. L'APN demande une augmentation des investissements destinés aux Premières Nations dans le budget fédéral de 2024 pour aider celles-ci à entamer le renforcement de leurs capacités dans la gestion durable des urgences et l'adaptation aux changements climatiques.

Prochaines étapes

L'avenir de la gestion des urgences des Premières Nations passe par l'élaboration continue de programmes modulables et résilients leur permettant de devenir des partenaires autonomes à part entière des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des organisations régionales de gestion des urgences pour affronter les situations d'urgence et les catastrophes. L'une des principales mesures est de modifier le paradigme de la gestion des urgences en passant d'une approche réactive à une approche proactive qui valorise les connaissances et l'expertise générationnelles des Premières Nations et qui permettra de mieux orienter leurs citoyens vis-à-vis des effets des changements climatiques et des autres dangers auxquels ils sont confrontés.

L'APN continuera de promouvoir l'élaboration de programmes de gestion des urgences dirigés par les Premières Nations, tout en veillant à ce que la totalité des politiques, des processus et des procédures de gestion des urgences fédéraux, provinciaux et territoriaux englobent une représentation régionale des Premières Nations à des fins de conseil, d'orientation et de contribution. Grâce à ce soutien distinct et particulier, chaque Première Nation sera en mesure de mettre en œuvre des politiques et des programmes de gestion des urgences adaptés à sa culture, qui lui permettront de gérer adéquatement les risques propres à sa région et qui engloberont ses propres modes de connaissance et de création de programmes répondant au mieux à ses besoins particuliers.